

Population ciblée :

Cadres comptables & financiers, fiscalistes et gestionnaires au niveau des entreprises étrangères, banques et établissements financiers.

Objectifs de la formation :

- Appréhender le cadre conceptuel concernant le régime fiscal appliqué aux entreprises étrangères
- Comprendre le rôle des conventions fiscales internationales
- Appréhender les obligations des entreprises étrangères et celles de la partie co-contractante algérienne
- Application des différents régimes fiscaux dans le cas d'une entreprise étrangère (impôts sur le bénéfice, taxes sur le chiffre d'affaires, TAP)

Le Formateur

Le formateur est un Conseiller fiscal et expert judiciaire, Il a occupé la fonction de Sous-directeur des opérations fiscales au Ministère des Finances, Sous-directeur du contentieux et Inspecteur divisionnaire des impôts et auparavant Chef d'Inspection.

Il est également enseignant associé à l'université et consultant auprès des Chambres de Commerce et d'industrie. Ancien formateur de Formateurs au sein de la Direction Générale des Impôts, Il est auteur d'ouvrages de référence sur la fiscalité d'entreprise en Algérie.

Informations & Inscriptions :

E-mail : formation@alcodefi.com

Tél : 0553.00.33.47

0552.62.68.13

Tél-Fax 023.85.49.04

Le contenu et Programme de la formation

I. Cadre conceptuel.

- ❶ Sources du droit fiscal algérien.
- ❷ Organigramme de l'administration fiscale.
- ❸ Définitions de termes juridiques.
 - + C'est quoi une convention fiscale ?
 - + Que faut-il entendre par entreprise étrangère.
 - + C'est quoi une résidence fiscale ?
- ❹ Liste des conventions fiscales signées par l'Algérie.

II. Rôle des conventions fiscales.

- ❶ La convention évite la double imposition.
- ❷ La convention partage l'impôt entre Etats contractants.

III. Régime de la retenue à la source.

- ❶ Prestation concernées.
- ❷ Fait générateur.
- ❸ Base imposable.
- ❹ Taux d'imposition.
- ❺ Abattements.
- ❻ Obligations des entreprises étrangères.
- ❼ Obligations du co-contractant algérien.
- ❽ Sanctions.

IV. Régime fiscal de droit commun.

A. Impôt sur le bénéfice.

- ❶ IBS.
 - + Champ d'application.
 - + Détermination du bénéfice imposable.
 - + Taux d'imposition.
 - + Obligations et sanctions.

- ❷ IRG.

- + Champ d'application.
- + Détermination du bénéfice imposable.
- + Calcul de l'impôt.
- + Obligations et sanctions.

B. Taxes calculées sur le chiffre d'affaires.

- ❶ TVA.

- + Opérations imposables.
- + Exonérations.
- + Fait générateur.
- + Base imposable.
- + Taux d'imposition.
- + Achats en franchise.
- + Remboursement de crédit de TVA.
- + Obligations et sanctions.

- ❷ TAP.

- + Personnes imposables.
- + Exonérations.
- + Fait générateur.
- + Base imposable.
- + Taux d'imposition.
- + Obligations et sanctions.

VI. Etude de cas pratiques.

- ❶ QCM.
- ❷ Exercices pratiques.